



Miam'iam chez l'Habitant

Objectifs et Partenaires

Une idée soutenue par Solidarité Mondiale contre la Faim

La Secrétaire Fédérale,
Claudine Tournier.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CT', written over a horizontal line.



SOMMAIRE

- STATUTS ET PRINCIPES
- FONDEMENTS DE MIAM'IAM
- LE CONTRAT D'ECHANGES DE REPAS
- PARTENAIRES
- FINANCEMENTS DE L'ASSOCIATION

STATUTS ET PRINCIPES

CONTACTS : miamiam888@gmail.com -
SMS : 07.81.67.52.15

Principes sur le statut de Miami'am chez l'habitant.....



.....Miami'am chez l'habitant :
une association économique et solidaire déclarée
à Paris en Juillet 2013

CONTACTS : miamiam888@gmail.com -
SMS : 07.81.67.52.15



SOIT UN PARTAGE DE REPAS CHEZ VOUS

- Vous êtes un habitant ou groupe d'habitant/Associations - c'est **l'accueillant** :
 - Vous aimez faire la cuisine
 - et recevoir chez vous
- Une personne a (ou groupe de personnes ont) envie de manger – c'est **l'accueilli** :
 - Ailleurs qu'au restaurant
 - Sous un toit
- **MIAM'IAM CHEZ L'HABITANT** s'occupe de votre rencontre en toute confiance et sérénité via un site internet ! :
 - Pour partager un repas
 - Faire de nouvelles rencontres



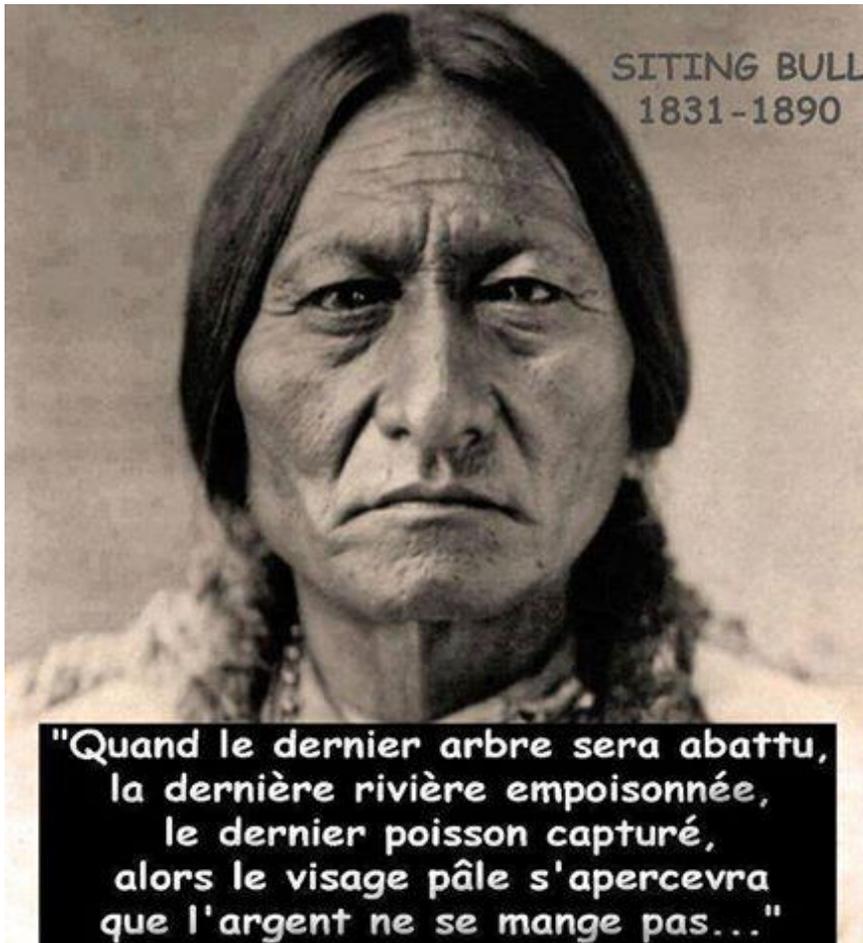
SOIT UN PARTAGE DE REPAS DANS LE CADRE DUN EVENEMENT

Partages solidaires

- Repas gratuits
- Repas « au chapeaux »
- Repas « Repos du Guerriers »

FONDEMENTS DE MIAM'IAM

CONTACTS : miamiam888@gmail.com -
SMS : 07.81.67.52.15



Quarteronne amérindienne,
La fondatrice se rappelle d'une
chose : MANGER, C'EST VITAL !

Avec MIAM'IAM CHEZ L'HABITANT,
Elle veut participer avec vous à,
MANGER, tel un DROIT HUMAIN.



Sans Domicile Fixe de 2002 à 2006 avec sa fillette,
la fondatrice préfère perdre sa dignité,
que de mourir de faim, avec :

- Des tickets de nourriture des mairies ou d'association
- Des Paniers repas.

Avec MIAMI'IAM CHEZ L'HABITANT, elle
veut permettre de
MANGER, AVEC DIGNITE, SOUS UN TOIT.

Antillaise de naissance,
la fondatrice veut retrouver le goût de Sa Caraïbe que lui
donne son père et qu'elle ne retrouve pas au restaurant...



Avec MIAM'IAM CHEZ L'HABITANT,
Elle veut MANGER dans le PARTAGE

CONTACTS : miamiam888@gmail.com -
SMS : 07.81.67.52.15

Les Fondements globaux de Miam'iam

ARTICLE 25-1 DUDH

Informez sur les problèmes de la nourriture OGM et pesticides.



Du local au global

Principe : PARTAGE tel un DROIT dans la DIGNITE

- Du Local : Manger autrement ... Manger chez l'habitant !
- ... Au Global : Mieux se nourrir ici ... pour ne pas mourir de faim là-bas !

DOCUMENT DE TRAVAIL : POUR COHERENCE AVEC LA CHARTE CITOYENS
DU MONDE ET SPECIFICITE JURIQUE FRANCAIS

LE CONTRAT D'ECHANGES DE REPAS

CONTACTS : miamiam888@gmail.com -
SMS : 07.81.67.52.15



VOUS, UN ACCUEILLANT ET UN ACCUEILLI, SIGNEZ un contrat pour partager un repas.

Ainsi, vous devenez ce que MIAM'IAM nomme, des *MIAMIAMEURS* !

Car, vous êtes conscients :

que L'ACCUEILLANT ET L'ACCUEILLI sont des êtres humains : l'un et l'autre se *respectent* dans sa culture.

L'ACCUEILLANT propose de partager un repas : il ne s'empoisonne pas, donc il n'empoisonne pas L'ACCUEILLI. Nous sommes dans un espace de *confiance*.

L'ACCUEILLI paye un montant : il a ainsi conscience, qu'il *n'appauvri pas* L'ACCUEILLANT et qu'il participe à ce que MIAMIAM *vive*.

L'ACCUEILLANT ET L'ACCUEILLI respectent les 10 piliers de MIAMIAM ci-dessous exposés, car, Manger chez l'habitant, suppose quelques règles communautaires à respecter.

LES 10 PILIERS DU CONTRAT ENTRE L'ACCUEILLANT ET L'ACCUEILLI

Si la nourriture est un droit, des devoirs de respects alimentaires sont à respecter. La vie privée de **l'accueillant** est aussi importante que celle de **l'accueilli**.

Aussi, afin de garantir aux deux parties une qualité irréprochable de notre service, nous avons mis en place un contrat basé sur les fondements de Miam'iam chez l'habitant et sur la collaboration des 2 parties, **accueillant et accueilli**.

Ce contrat s'applique à tous les **miamiameurs** - personnes et associations - inscrits chez Miam'iam chez l'habitant. Il exclu les restaurants et Miam'iam chez l'habitant se veut être complémentaire à eux.

Le présent contrat doit être validé/signé par chaque partie **avant de procéder à l'échange et au partage des repas**. A la fin de l'échange, un questionnaire d'évaluation sera envoyé par email à chacun des membres (également disponible sur leur espace personnel).

La signature du contrat implique le respect par l'accueillant et l'accueilli des 5 fondements de Miam'iam chez l'habitant et des 5 commandements entre l'accueillant et l'accueilli, ci-dessous exposés.

Les 5 fondements de Miam'iam chez l'habitant

1. Il part du constat où il faut vivre, plus que de gagner de l'argent

Manger est vital pour l'être humain.

L'objet de Miam'iam chez l'habitant est permettre la création de moments de rencontre et de partage autour d'un repas.

2. Miam'iam chez l'habitant participe à un système d'économie solidaire

Hors d'un toit : il permet de se nourrir gratuitement

Sous un toit : il participe économiquement à la solidarité entre les individus autour de la nourriture.

3. Le droit à l'alimentation : un droit fondamental de l'homme.

A ce jour, aucun pays n'a adopté de législation nationale spécifique pour faire respecter ce droit, sauf 20 pays, dont la constitution garantit le droit à l'alimentation (Afrique du Sud, Bangladesh, Brésil, Colombie, Cuba, Equateur, Ethiopie, Guatemala, Haïti, Inde,, Malawi, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Paraguay, Pakistan, République du Congo, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Ukraine).

Miam'iam chez l'habitant agit pour ce droit.

4. Le droit à l'alimentation : le respect de l'effort humain à se le procurer

L'Etat a une obligation de respecter le droit à l'alimentation en n'entravant pas les efforts des individus de se la procurer.

L'état ne peut donc pas empêcher de produire tout effort de se procurer de la nourriture. Miam'iam chez l'habitant et ses miamiamieurs, se particularisent par cet effort produit de se procurer cette nourriture et de le partager sous un toit.

5. Les devoirs liés à l'alimentation : le respect des enjeux attachés en matière de santé publique

Miam'iam respecte la prévention et la lutte contre l'alcoolisme et la protection de mineurs. La législation des stupéfiants, la lutte contre le bruit et les principes de la responsabilité civile et pénale.

Les 5 commandements entre l'accueillant et l'accueilli

1. La règle sur les boissons et le pain

Miam'iam chez l'habitant ne possède pas de licence : Il ne couvre donc pas les miamiamieurs, si ils boivent e/ou vendent des boissons alcoolisées. Si cela existe, ce n'est pas sous la responsabilité de Miam'iam chez l'habitant.

L'eau et pain sont gratuits et leur vente interdite dans le cadre du contrat.

2. La réglementation sur les règles d'hygiène

La connaissance de l'origine, la température de conservation, la date limite de consommation, l'entreposage,...[sur les denrées alimentaires sont de la responsabilité de l'accueillant et non de Miam'iam chez l'habitant.](#)

- **Sur l'hygiène** : elle est sous la responsabilité des miamiamieurs et non de Miam'iam chez l'habitant. L'accueillant est vigilant aux sources de contamination, qui peuvent provenir des personnes, des locaux, des aliments (emballage, transport, stockage) ou de l'eau.

3. La rencontre physique entre l'accueillant et l'accueilli

Si le site internet n'existe pas : elle s'effectue en présence physique ou téléphonique, de Miam'iam chez l'habitant.

Si le site existe : les miamiamieurs organisent eux mêmes leur rencontre.

4. Respect de l'espace privé de l'accueillant et informations des accueillis : n'oubliez pas qu'il s'agit avant tout d'une expérience humaine !

Vous pourriez faire la visite des espaces partagés : cuisine, toilette, salle de bain, salle à manger.

Il est important de prendre en compte les spécificités de chaque accueilli, notamment toute allergie et/ou restrictions alimentaires.

5. Durant et à la fin du temps d'échanges du repas

Durant et à la fin du repas, demandez ou suggérez gentiment à votre accueilli de pouvoir faire des photos, ou de remplir votre livre d'or (si vous en possédez un).

A la fin du repas, si vous le désirez, vous pourrez l'(les) accompagner vers leur moyen de transport souhaité pour le retour.

PARTENAIRES

CONTACTS : miamiam888@gmail.com -
SMS : 07.81.67.52.15

Résistance d'Abord



- Il faut mettre en place une économie parallèle dans les GRATI FERIAS
- Faire la communication
- Informer par le réseau de la création de miam'iam

CITOYENS DU MONDE

- Partage d'un extrait de la charte : "... Nous constatons (...) que la faim (...) n'est pas une fatalité, mais la conséquence de l'organisation politique de la planète (...)"
- Concrètement : Apport de la ressource alimentaire Bio et transport de marchandise partagée



BROTHER LATEF

- Partage d'un type de nourriture : aliments Végétariens à base de soja bio
- Concrètement : achat de « croquettes de soja » - chef cuisinier – professeur cuisinier
- Partage musical



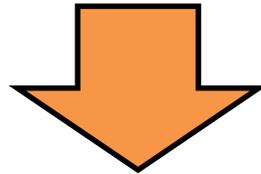
FINANCEMENTS DE L'ASSOCIATION

CONTACTS : miamiam888@gmail.com -
SMS : 07.81.67.52.15



Participation
A une banque du temps
un site de financement participatif virtuel
pour la réalisation de l'association.

- A un montant X à fixer -



Création de Miami'am chez l'habitant - Statut
à définir, site Web à créer, logo à créer ...